

Philippe Duron
Président de Mobilité 21

Ref : PhD/DR/248

Paris, le 8 avril 2013

*A l'attention de M. Daniel IBANEZ, pour la Coordination des opposants au Lyon
Turin*

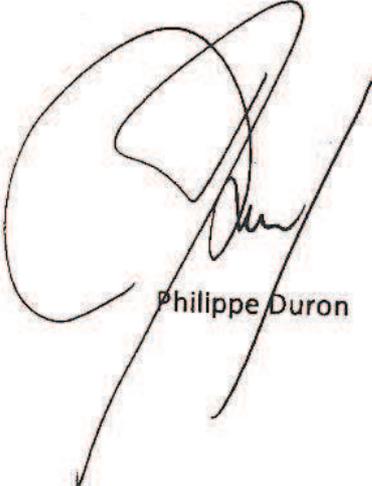
Monsieur,

Vous avez récemment sollicité la commission « Mobilité 21 » que j'ai l'honneur de présider, dans le cadre des travaux qui lui ont été confiés par le Gouvernement, en vue de lui exposer l'intérêt qui s'attache au projet ferroviaire « Lyon-Turin ».

Je vous remercie de l'attention que vous portez aux travaux de la commission. Je vous informe toutefois que ce projet faisant l'objet d'un accord intergouvernemental, il ne relève pas de son périmètre de compétence et n'est donc pas soumis à son examen.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Daniel IBANEZ
Coordination des opposants au Lyon – Turin
M. Noël COMMUNOD
Conseiller régional
Région Rhône Alpes



Philippe Duron